

Une seule CCI dans l'Aude à Carcassonne en 2015 ?

Le 07 novembre à 10h29 par Laurent Rouquette | Mis à jour le 07 novembre



La CCI de Carcassonne serait le siège de la future chambre départementale. PHOTO/Nathalie Amen-Vals

La CCI régionale propose une départementalisation des chambres de commerce et d'industrie de la Région. Une seule chambre subsisterait dans l'Aude, à Carcassonne.

L'annonce a pris tout le monde de court, ce vendredi matin. Dans un communiqué, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale Languedoc-Roussillon, Bernard Fourcade, a **dévoilé la carte consulaire** qui sera proposée à l'Assemblée générale de la CCIR-LR, le 24 novembre prochain.

Ce schéma, **approuvé à la majorité par le bureau de la Chambre régionale**, prévoit de passer de 9 à 5 chambres de commerce dans la Région, **avant les élections consulaires de l'automne 2015**. Ainsi, dans l'Aude, il est proposé une seule CCI, dont le siège sera à Carcassonne.

Les autres départements disposeraient chacun d'une seule CCI, à Montpellier, Nîmes, Perpignan et Mende.

Régionalisation des fonctions support

"Par ailleurs a été prévue la régionalisation de toutes les fonctions support : comptabilité, finances, achats, informatique,...", souligne le communiqué, qui précise par ailleurs que, si l'assemblée générale du 24 novembre approuve cette nouvelle carte, elle sera ensuite "soumise à la tutelle (le préfet de Région, NDLR) pour validation".

Confrontées à la **baisse annoncée de leurs ressources et à une ponction de l'Etat** sur leurs fonds propres, et ce dès 2015, les Chambres de Commerce cherchent depuis plusieurs mois à réorganiser leur réseau afin de réduire leurs coûts de fonctionnement.